

CONDITIONS PARTICULIÈRES EASY FUND PLAN : ANNEXE HOMMES

tarifs de la couverture décès Up-Life Le tableau ci-dessous reprend les primes de risque mensuelles applicables au capital sous risque de la couverture décès Up-Life, dont les caractéristiques et les modalités sont décrites dans les conditions générales. Ces primes peuvent être adaptées au 1er janvier de chaque année.

Le capital sous risque, c'est-à-dire la différence entre le capital garanti par la couverture décès Up-Life et le capital garanti par la couverture décès Standard, est calculée lors de la première cotation de chaque mois. La prime de risque mensuelle due pour la couverture décès Up-Life est alors calculée en fonction de ce capital sous risque, ainsi que de l'âge et du sexe de l'assuré.

Le tableau ci-dessous reprend les primes de risque mensuelles dues pour un capital sous risque de 1.000 EUR.

Si l'âge est de	alors la prime de risque mensuelle est de		Si l'âge est de	alors la prime de risque mensuelle est de
18 ans	0,120 EUR		45 ans	0,488 EUR
19 ans	0,124 EUR		46 ans	0,532 EUR
20 ans	0,128 EUR		47 ans	0,576 EUR
21 ans	0,132 EUR		48 ans	0,624 EUR
22 ans	0,136 EUR		49 ans	0,680 EUR
23 ans	0,140 EUR		50 ans	0,740 EUR
24 ans	0,144 EUR		51 ans	0,808 EUR
25 ans	0,148 EUR		52 ans	0,884 EUR
26 ans	0,152 EUR		53 ans	0,964 EUR
27 ans	0,160 EUR		54 ans	1,056 EUR
28 ans	0,168 EUR		55 ans	1,156 EUR
29 ans	0,176 EUR		56 ans	1,268 EUR
30 ans	0,184 EUR		57 ans	1,388 EUR
31 ans	0,192 EUR		58 ans	1,524 EUR
32 ans	0,204 EUR		59 ans	1,672 EUR
33 ans	0,216 EUR		60 ans	1,832 EUR
34 ans	0,228 EUR		61 ans	2,012 EUR
35 ans	0,240 EUR		62 ans	2,212 EUR
36 ans	0,256 EUR		63 ans	2,436 EUR
37 ans	0,272 EUR		64 ans	2,676 EUR
38 ans	0,292 EUR		65 ans	2,944 EUR
39 ans	0,312 EUR		66 ans	3,240 EUR
40 ans	0,336 EUR		67 ans	3,568 EUR
41 ans	0,360 EUR		68 ans	3,924 EUR
42 ans	0,388 EUR		69 ans	4,324 EUR
43 ans	0,420 EUR		70 ans	4,764 EUR
44 ans	0,452 EUR			

Exemple : Pour un homme de 30 ans et un capital de risque de 2.000 EUR, la prime de risque mensuelle s'élève à 0,368 EUR (0,184 EUR x 2).

Exemplaire preneur d'assurance